



Agence Oise

1 rue des Prunelliers
Parc Alata
60100 CREIL
Tél. : 03.44.63.84.00
Fax : 03.44.53.03.97
E-mail : Cconstruction.creil@socotec.fr

MAIRIE
PL DE L HOTEL DE VILLE
60230 CHAMBLY

► **Contrôle Technique**
► **Rapport Initial de Contrôle Technique**

**CHAMBLY MISE EN SECURITE VERRIERE DU GYMNASSE RAYMOND
JOLY**

- Date : 27/09/2010
- Dossier Socotec n° : CAJ2808 / 001
- Référence du rapport : 21060/10/2747

Ce rapport annule et remplace le rapport n° 21060/10/2293.

*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.
Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.*

- Votre interlocuteur : **Thierry GARDEDIEU**

▶ Ce rapport comporte 14 pages.	
▶ Nombre d'exemplaire	1
▶ Copies :	ACSP (acsp.colas@orange.fr) 10 Rue Paul Langevin 93270 SEVRAN CABINET COTRELL MACARY ARCHITECTES (cottrellmacary.archi@free.fr) 46 Rue des Archives 75004 PARIS

SOMMAIRE

1. OBJET DU RAPPORT.....	3
2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	4
3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS.....	5
4. DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX NEUFS.....	7
1 RENSEIGNEMENTS SUR LES EXISTANTS.....	7
5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT.....	9
1 CLOS ET COUVERT.....	9
6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION	11
1 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DONNEES DE BASE- CONSTRUCTION-AMENAGEMENTS.....	11
2 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DESENFUMAGE	11
3 INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE.....	11
4 INSTALLATIONS ELECTRIQUES.....	11
5 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: MOYENS DE SECOURS	11
6 AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE.....	11
7. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES.....	13
8. REDACTEUR DU RAPPORT	14

1. OBJET DU RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique N° CAJ2808 / 001, que SOCOTEC doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises.

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés ci-après.

La colonne Avis est subdivisée en trois sous-colonnes dont les abréviations sont les suivantes:

F: Avis Favorable

S: Avis Suspendu

D: Avis Défavorable

SO: Sans Objet

HM: Hors Mission

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

mission relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables. (Mission L)

mission relative à la solidité des existants. (Mission LE)

mission relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH. (Mission SEI)

mission relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées. (Mission HAND)

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat.
- les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation.
- les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées.

Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE PL DE L HOTEL DE VILLE 60230 CHAMBLY
MAÎTRE D'OEUVRE
CABINET COTRELL MACARY ARCHITECTES 46 Rue des Archives 75004 PARIS
BUREAU D'ÉTUDES
ACSP 10 Rue Paul Langevin 93270 SEVRAN
DESCRIPTION DE L'OUVRAGE
démolition du mur rideau existant mise en place d'un profilé U en renforcement des rives de dalles ou longrines sous nouvelle façade Construction d'une maçonnerie à hauteur variable réalisation d'un mur rideau en surplomb du mur nouvellement créé

3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Référence des documents	Date du document
CCTP maçonnerie modifié avec renfort	21/09/2010
CCTP mur rideau	21/09/2010

**4. DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES
EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX
NEUFS**

4. DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX NEUFS

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>1 RENSEIGNEMENTS SUR LES EXISTANTS</p> <p>1.1 EXISTENCE DE DOCUMENTS DÉFINISSANT LES EXISTANTS:</p> <p><i>un diagnostic de l'existant a été réalisé par ACSP (document sans date)</i></p> <p><i>la reconnaissance effectuée précisait que les poteaux des fermes principales reposeraient sur un massif béton de 20 cm d'épaisseur par 50 cm de large s'appuyant sur des profondes et que la dalle aurait une épaisseur de 20cm avec une bêche périphérique de 22cm</i></p> <p><i>Cette note décrit au §3 qu'une longrine ou un profilé de renfort de la longrine actuelle et au § 5.1 des terrassements pour appuis complémentaires</i></p>		S		<p>prévu mise en place d'un profilé métallique en rive de dalle fixé par des chevilles: préciser et adapter la nature de la protection anticorrosion du profilé métallique et des chevilles afin d'assurer leur pérennité dans la terre.</p>	1

5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>1 CLOS ET COUVERT</p> <p>1.1 LE CLOS</p> <p>1.1.1 Parois extérieures traditionnelles: <i>maçonnerie de 20cm avec raidisseur BA</i></p> <p>1.2 COUVERT : VERRIERES</p>	F	S		<p>la liaison avec les portique n'est néanmoins pas décrite et sera à prévoir</p> <p>absence de plan détaillé sur l'ensemble et d'élément sur l'ossature qui devra être justifiée</p> <p>Prévoir le respect de l'avis technique</p>	2

6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
1 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DONNEES DE BASE- CONSTRUCTION- AMENAGEMENTS					
1.1 ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DU 1ER GROUPE					
1.1.1 CONCEPTION - DESSERTE				non modifié par les présents travaux	
1.1.2 ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS				non modifié par les présents travaux	
1.1.3 RESISTANCE MECANIQUE ET AU FEU DES STRUCTURES				non modifié par les présents travaux	
1.1.4 COUVERTURES				non modifié par les présents travaux	
1.1.5 FACADES					
1.1.5.1 Revêtements de façade	F			verre et maçonnerie	
1.1.6 DISTRIBUTION INTERIEURE				non modifié par les présents travaux	
1.1.7 LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS ET LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC				non modifié par les présents travaux	
2 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DESENFUMAGE				non modifié par les présents travaux	
3 INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE				non modifié par les présents travaux	
4 INSTALLATIONS ELECTRIQUES				non modifié par les présents travaux	
5 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: MOYENS DE SECOURS				non modifié par les présents travaux	
6 AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE				à nous transmettre	

7. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES

7. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES				le CCTP prévoit des travaux sur les rampes d'accès qui ne rentre pas dans le cadre de la mission de SOCOTEC ne portant que sur la Mise en sécurité de la Verrière	

8. REDACTEUR DU RAPPORT

Les avis mentionnés dans les différents chapitres de ce rapport ont été établis par :

Intervenants	Signatures
THIERRY GARDEDIEU Chargé d'affaires	